

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-gouvernement-acte-la-prolongation-du-risque-55496>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau  
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Le nucléaire tue l'avenir, arrêtons-le ! > Ni prolongation ni nouvelle installation !  
> Actualités de campagne > **Le gouvernement acte la prolongation du risque nucléaire**

7 mai 2019

## Le gouvernement acte la prolongation du risque nucléaire

**Ce 30 avril, le conseil des ministres se penche sur une « petite loi énergie » qui va accroître considérablement le risque nucléaire, en repoussant l'échéance de réduction à 50% de la part du nucléaire à 2035, contre 2025 auparavant.**

En procédant ainsi, le gouvernement entreprend de détricoter la loi votée en 2015 afin de "régulariser" la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), dont le contenu a été dévoilé en novembre 2018. Ce décalage de l'échéance est lourd de conséquences. La PPE prévoit certes l'arrêt de 14 réacteurs d'ici 2035, mais surtout **la prolongation des 44 autres jusqu'à 50, voire 60 années de fonctionnement [1]. De plus, la plupart des 14 réacteurs arrêtés seraient eux-mêmes censés fonctionner jusqu'à leur 5ème visite décennale !**

Une telle proposition est irresponsable, voire potentiellement criminelle. **Elle défie tout bon sens, les cuves des réacteurs, non remplaçables, ayant été conçues pour 40 années d'utilisation seulement.** En outre, EDF SA effectue déjà des impasses sur de nombreuses opérations de maintenance et retarde la mise en œuvre des prescriptions de sûreté post-Fukushima. Dans quelles conditions seraient alors menés les travaux destinés à prolonger le fonctionnement des centrales ? L'Autorité de sûreté nucléaire elle-même exprime un « **sérieux doute sur la capacité de la filière à réaliser de gros travaux** » au vu de la perte de compétences d'EDF et de sa situation financière dégradée.

Dangereux sur le plan de la sûreté, ce projet est aussi absurde sur le plan économique. Le maintien du nucléaire, couplé au développement des énergies renouvelables, aboutirait à une situation de surproduction. EDF SA prétendrait donc exporter à nos voisins européens une électricité dont ils ne voudront sûrement pas !

Le gouvernement n'a pas le droit de présenter ce décalage comme « pragmatique », alors qu'il n'a rien fait pour respecter les objectifs initiaux – déjà peu ambitieux – et cédé face à EDF SA. Invoquer la lutte contre le changement climatique pour justifier cette fuite en avant relève de la pure mauvaise foi, [au vu du retard de la France dans ce domaine](#).

Enfin, cette décision fait fi des avis exprimés par les 400 citoyens tirés au sort lors du débat sur la PPE, qui avaient refusé à une large majorité un report de l'échéance à 2035 et la prolongation de nombreux réacteurs au-delà de 40 ans.

**Acter ce report à 2035, c'est imposer des risques démesurés aux Français pour satisfaire les intérêts à court terme d'une industrie dangereuse. Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce fermement cette fuite en avant et appelle les parlementaires à y faire barrage.**

Il invite également les citoyens à [signer la pétition](#) refusant ce report de l'échéance et la prolongation de fait du fonctionnement des réacteurs nucléaires.

**Contact presse :**

Philippe Lambersens - 06 83 53 89 82

**Chargée de communication :**

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23